

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 44 [i.e. 45]

Artikel: Paris à la course : [suite]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184886>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Paris à la course.

II

Le train se remet en marche. Les premières lueurs du jour ne nous arrivent qu'avec peine à travers la brume d'un ciel gris et triste. Le paysage monotone et vague, ajouté à la fatigue de la nuit, dispose au sommeil. Je m'endors jusqu'au moment où la conversation s'anime dans le wagon et où j'entends parler de Fontainebleau, dont nous approchons. Fontainebleau ! A ce mot, mille souvenirs historiques éveillent ma pensée. Voici la forêt célèbre qui a vu tant de souverains, tant de cours opulentes, tant de ces bruyantes chasses à courre desquelles le roi revenait tout glorieux d'avoir tué quelques-uns de ces lapins de garenne qui fourmillent dans tous les fourrés et qui, dans leurs courses folles, viennent souvent se heurter aux jambes des promeneurs. La chose ne sera pas difficile à croire, si l'on songe à la rapidité avec laquelle ce petit rongeur se multiplie. Un voyageur anglais assure qu'une paire de lapins ayant été transportée dans une île, il s'en trouva 6,000 au bout d'une année.

C'est dans ce château, me dis-je, qu'on montre aux visiteurs le guéridon sur lequel Napoléon signa son acte d'abdication, le 13 avril 1814, guéridon qui porte encore les traces d'un violent coup de canif donné à ce moment-là par le grand homme déchu, dans un mouvement de colère. C'est là qu'avant de partir pour l'île d'Elbe, il adressa à sa vieille garde, rangée en bataille dans la cour du château, des adieux devenus célèbres et se terminant par ces mots : « Je pars. Vous, mes amis, continuez de servir la France ; son bonheur était mon unique pensée ; il sera toujours l'objet de mes vœux ! Ne plaignez pas mon sort ; si j'ai consenti à vous survivre, c'est pour servir encore à votre gloire : Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble... Adieu, mes enfants ! je voudrais vous presser tous sur mon cœur ; que j'embrasse au moins votre drapeau ! »

Le train filait depuis 25 minutes au moins à travers cette immense forêt d'un pourtour de 28 lieues, et bordant la voie du Paris-Lyon de chênes superbes, de hêtres, de bouleaux et de hautes bruyères, associant agréablement pour l'œil leurs douces teintes d'automne. Tout à coup la forêt de Fontaine-

bleau disparaît ; des champs cultivés, de grands vergers, dont les arbres plient sous l'abondance des fruits, lui succèdent. Une heure plus tard, on aperçoit la jolie ville de Melun, puis enfin Paris.

La grande cité s'annonce par des maisons de modeste apparence, de petits jardins aux clôtures plus ou moins délabrées et des chantiers situés aux environs de la gare de Lyon. Les yeux de quelques-uns de mes voisins s'écarquillaient d'étonnement. Ah, ce n'est que ça ! s'écrient ces bonnes gens qui pensaient que Paris n'avait que des palais aux balcons dorés, aux cheminées d'albâtre, et qu'on n'y marchait que sur des tapis de velours.

A la gare, cohue : on se presse, on se bouscule pour sortir par une étroite issue où valises et sacs de voyage sont palpés avec soin. J'avais avec peine et cherchais à percer la foule lorsque je fus arrêté par un groupe au sein duquel on paraissait discuter chaudement. Je ne tarde pas à m'apercevoir qu'il s'agit de mes deux amis de la campagne, Grognez et Favey, qui ont maille à partir avec un douanier, au sujet d'une bouteille d'eau de cerises. Comme on peut le supposer, je ne mis pas deux pieds dans un soulier pour m'échapper. Un ami de Paris qui m'attendait sur l'escalier me fit un signe ; je le pris par le bras et nous voilà partis, longeant à grand pas la rue de Lyon. Une seule chose m'arrête et attire mon attention ; c'est la prison de Mazas. On ne peut guère passer sans jeter un regard attristé sur ces hauts et sombres murs d'enceinte, dont l'aspect vous glace, sur cette lugubre construction où furent sequestrés des prévenus illustres, de nombreuses victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851, et où vint échouer trop souvent, hélas ! la liberté de la presse et de la pensée.

« La distribution intérieure de cette maison d'arrêt, qui est fort curieuse, me dit mon ami, inaugura le système cellulaire qui n'existait pas à l'ancienne prison de la Force. Chaque détenu n'est connu là que par le numéro de sa cellule, inscrit sur une plaque accrochée à la porte et que l'on retourne pour indiquer soit que le détenu est au promenoir, soit qu'il est à l'instruction. L'aménagement de la chapelle est tel qu'il est absolument impossible au prisonnier d'assister, à proprement parler, au service divin ; chaque dimanche on se borne à entre-bâiller, à l'aide d'un verrou spécial, les portes des cellules, de manière que le prisonnier, en diri-

geant ses regards vers le centre, aperçoit l'autel et l'officiant. Un fait assez curieux à noter, ajouta mon ami, c'est que lorsqu'on y transféra les hôtes de la Force, en 1850, ces derniers se trouvant tout à coup internés dans les cellules de la nouvelle maison d'arrêt, se livrèrent tout d'abord à des scènes de fureur et de désespoir qui menacèrent de prendre les proportions d'une petite émeute. C'étaient des cris et des clameurs continuelles; les condamnés isolés les uns des autres et irrités de cette solitude, cherchaient à s'appeler entr'eux et à s'indiquer la galerie où ils se trouvaient »

— Hé!... Ah! vous voilà, nous ne pouvions pas nous émaginer de quel côté vous aviez tiré . . .

Je fis un saut en arrière. Favey et Grognuz m'avaient repincé!

Arrivés à la Bastille, les deux ressortissants du Gros-de-Vaud s'arrêtent brusquement et s'appuient sur leurs gros riflards, dont l'étoffe vieillie sous les coups d'innombrables averse, n'a plus rien qui rappelle son gros-bleu d'autrefois. Ils contemplant, ébahis, la Colonne de Juillet qui se dresse fièrement devant nous. Se livrant à diverses appréciations, Favey paraît déplorer la dépense énorme qu'a dû occasionner l'érection de ce monument! « C'est dommage, me dit-il, de mettre autant d'argent à une affaire comme ça, puisque tout de même on ne peut pas l'habiter. »

Puis remarquant le *Génie de la liberté*, en bronze doré, qui la surmonte et paraît s'élancer dans l'espace, il se tourne vers Grognuz: *Ce bahi quoui l'est qué ci l'homme que l'ont aguélhi ao fin coutzet. On derâi pardieu que va no chaotâ déssus.*

Je me gardai bien d'interrompre un entretien qui m'amusait beaucoup. On ne saurait croire, du reste, la singulière impression qu'on éprouve d'entendre notre patois vaudois au milieu du brouhaha de Paris.

Pour mon ami, c'était de l'hébreu.

Lorsque nous atteignîmes les grands boulevards, mes deux compatriotes furent émerveillés. Quelques affiches les intriguèrent beaucoup, ne pouvant s'expliquer pourquoi on annonçait le chocolat à la vanille sur ces espèces de petits kiosques indispensables placés de distance en distance au bord du trottoir. La longueur des boulevards et leur animation, les frappèrent à tel point que Grognuz s'écria: *Ein vouaïquie onna tserrâire! faut te budzi lo desando né po to sein remeissî!*

Ici se place un incident dont je me souviendrai: Une superbe vitrine de bijoutier étale sur notre passage ses éblouissantes richesses.

— Mais regardez-voir ça mosieur... ti possible!

Je m'arrête, et, reculant d'un pas pour mieux voir, je vais brusquement planter le talon de ma bottine sur le pied délicat et finement chaussé d'un dandy parisien.

Ma victime se mordit fiévreusement les lèvres, me jeta un de ces regards que je n'essayerai pas de décrire et murmura en s'éloignant: « Pristi!! tous les éléphants ne sont pas au Jardin des plantes! »

Confus de ma maladresse, je pressai le pas avec

mon ami qui riait aux larmes, sans plus m'inquiéter de ceux qui en étaient la cause incontestable. Lisant toutes les enseignes et s'arrêtant à chaque pas, Favey et Grognuz nous perdirent de vue au croisement de la rue Montmartre, où le mouvement des voitures et des piétons surpassait à ce moment-là tout ce qu'on peut imaginer. Nous prîmes vivement à gauche. Qu'ils me cherchent maintenant, dis-je à mon ami qui riait encore, Paris est grand!

(A suivre.)

Un journal de Paris exhume la bien curieuse anecdote suivante sur M. Dufaure, ministre de la justice:

« On était en décembre 1851, au lendemain du coup d'Etat. M. Dufaure, arrêté avec d'autres collègues, était pensionnaire du Mont-Valérien. Or, il attendait d'une minute à l'autre la naissance d'un héritier. Il demanda l'autorisation de sortir pendant quatre heures, le temps d'aller, de serrer le nouveau-né dans ses bras et de revenir. L'autorisation fut octroyée.

» A l'heure indiquée, nouveau Régulus, M. Dufaure venait reprendre ses chaînes et frappait à la porte de la prison.

» Le guichetier ouvrit bien la porte, mais se refusa absolument à recevoir son pensionnaire.

» Avez-vous un ordre d'écrou?

» — Non.

» — Eh bien! Monsieur, impossible de vous introduire.

» M. Dufaure se rendit aussitôt chez le directeur, qui se refusa péremptoirement à réintégrer l'ancien garde des sceaux. Celui-ci cria, pestait, et insistait à tout prix pour regagner sa cellule, profondément humilié dans sa dignité et dans son honneur de ne plus partager le sort de ses collègues.

» — Vous n'avez qu'un moyen de salut, lui dit spirituellement le directeur, allez voir le ministre de l'intérieur et obtenez de lui un permis d'emprisonnement. J'ai reçu hier pour vous un ordre d'élargissement; je suis l'esclave de mon devoir et ne puis, de mon autorité privée, vous écrouer de nouveau.

Voilà M. Dufaure désolé qui se fait conduire rue de Grenelle, chez le comte de Morny, et le dialogue suivant s'engage entre eux:

» — Que puis-je pour vous en ce moment, mon cher collègue?

» — Vous savez de quoi il s'agit, Monsieur le ministre, reprit froidement le député. J'ai demandé la liberté pour quelques heures, et je viens me reconstituer prisonnier. Le directeur de la prison exige, pour me réintégrer, un ordre de vous.

» — Ah! quant à cela, reprit malignement M. de Morny, impossible de vous satisfaire, Monsieur Dufaure! Le directeur a agi par mes ordres, et pour rien au monde le président de la République ne voudrait vous enlever aujourd'hui aux joies de la famille.

» — Mais, Monsieur, reprit avec vivacité l'ex-prisonnier, je ne veux nullement me séparer de mes